

Quelques faits sur le vote des crédits de guerre par la « gauche »

Depuis 2022, tous les partis politiques de « gauche » représentés à l'Assemblée nationale et au Parlement européen (Écologistes, Parti socialiste, Parti communiste français, La France insoumise) ont voté au moins une fois pour l'envoi d'armes en Ukraine.

Le **1er mars 2022**, une résolution au Parlement européen est adoptée avec les votes unanimement pour des eurodéputés des **Écologistes**, du **Parti socialiste** et de **La France insoumise**.

Cette résolution :

– « rappelle que l'OTAN constitue le fondement de la défense collective des États membres qui sont des alliés de l'OTAN; se félicite de l'unité entre l'Union européenne, l'OTAN et d'autres partenaires démocratiques partageant les mêmes valeurs face à l'agression russe, mais souligne la nécessité de renforcer son dispositif de dissuasion collective, sa préparation et sa résilience; encourage le renforcement de la présence avancée rehaussée l'OTAN dans les États membres géographiquement les plus proches de l'agresseur russe et du conflit; met l'accent sur les clauses d'assistance mutuelle et de solidarité de l'Union et demande le lancement d'exercices militaires communs »

– « souligne que cette attaque exige que l'Union et l'OTAN se préparent à toutes les possibilités; se félicite, à cet égard, de l'activation des plans de défense de l'OTAN ainsi que de l'activation des forces de réaction de l'OTAN et de leur déploiement partiel, en plus des déploiements de troupes provenant des alliés de l'OTAN, y compris le Royaume-Uni, les États-Unis et le Canada »

– « demande une nouvelle fois aux États membres d'augmenter leurs dépenses en matière de défense, de garantir l'existence de capacités plus efficaces et de tirer pleinement parti des efforts conjoints de défense dans le cadre européen (...) afin de renforcer le pilier européen au sein de l'OTAN »

– « demande l'augmentation des contributions au renforcement des capacités de défense de l'Ukraine; soutient résolument la décision historique d'allouer des fonds supplémentaires importants destinés à approvisionner l'Ukraine en armes défensives »

Le **7 avril 2022**, une résolution au Parlement européen est adoptée avec les votes unanimement pour des eurodéputés des **Écologistes**, du **Parti socialiste** et de **La France insoumise**.

Cette résolution exige de « poursuivre et intensifier les livraisons d'armes » à l'Ukraine et se prononce en faveur de la « poursuite des efforts de coordination avec les alliés transatlantique (...) partageant les mêmes valeurs »

Le **6 octobre 2022**, une résolution au Parlement européen est adoptée avec les votes unanimement pour des eurodéputés des **Écologistes**, du **Parti socialiste** et de **La France insoumise**.

Cette résolution demande aux États européens d'« accroître massivement leur assistance militaire » à l'Ukraine. Elle « invite le vice-président de la Commission/haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité à coordonner les livraisons d'armes (...) y compris par une initiative de l'Union pour la livraison de systèmes d'armes avancés tels que les chars Leopard » et « invite les États membres à lancer sans délai la formation des soldats ukrainiens à cet égard ».

Le **30 novembre 2022**, une résolution à l'Assemblée nationale est adoptée avec les votes pour des députés des **Écologistes**, du **Parti socialiste** et du **Parti communiste**, et l'abstention des députés de **La France insoumise** (moins un vote contre).

Cette résolution « *invite le Gouvernement, en lien avec ses partenaires européens, à poursuivre et à renforcer les livraisons d'armes à destination de l'Ukraine, si besoin en augmentant le montant des crédits initialement dévolus à la Facilité européenne pour la paix* ».

Le **2 février 2023**, une résolution au Parlement européen est adoptée avec les votes unanimement pour des eurodéputés des **Écologistes**, du **Parti socialiste** et de **La France insoumise**.

Cette résolution « *invite les États membres à accroître et à accélérer leur assistance militaire à l'Ukraine, en particulier la fourniture d'armes* » et « *invite instamment les États membres à apporter plus rapidement un soutien et des équipements militaires à l'Ukraine* ». Elle « *se félicite de la décision des gouvernements de plusieurs États membres de l'Union, des États-Unis, du Royaume-Uni et du Canada de livrer des chars de combat modernes à l'Ukraine* ».

Le **16 février 2023**, une résolution au Parlement européen est adoptée avec les votes unanimement pour des eurodéputés des **Écologistes**, du **Parti socialiste** et de **La France insoumise**.

Cette résolution affirme que « *l'objectif principal de l'Ukraine est de gagner la guerre contre la Russie* » et « *considère que cet objectif ne peut être atteint que si l'on fournit à l'Ukraine tous les types d'armes, sans exception, sans interruption et en augmentant leur nombre régulièrement* ». Elle « *réaffirme son soutien à la fourniture d'une aide militaire à l'Ukraine aussi longtemps que nécessaire* » et « *invite à nouveau les États membres à augmenter nettement leur soutien militaire et à l'accélérer* ». Elle « *demande d'envisager réellement la livraison à l'Ukraine d'avions de chasse, d'hélicoptères et de systèmes de missiles adéquats occidentaux ainsi que d'augmenter considérablement les livraisons de munitions* ».

Depuis, des dizaines de résolutions du même ordre ont été votées au Parlement européen, avec le soutien de ces mêmes députés « de gauche ». Le **17 mars 2024**, la cheffe de file des eurodéputés de La France insoumise au Parlement européen Manon Aubry déclare ainsi sur France info : « *Vous savez combien, moi, de résolutions sur l'Ukraine j'ai voté au Parlement européen ? 32 pour être très exacte. J'ai voté à 32 reprises le soutien à l'Ukraine et chacun pourra aller vérifier* ».